



## 6<sup>e</sup> édition du Forum sous-régional de la jeunesse sur la paix, la sécurité et les droits de l'homme

**Thème :** « *Engagement des jeunes pour une coopération sous-régionale renforcée dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel* ».

**Lieu :** Palais des Pionniers, Bamako

**Dates :** 18 – 21 septembre 2025

# RESOLUTIONS DE BAMAKO 2025

## **PREAMBULE**

Nous, jeunes leaders d'Afrique de l'ouest et du Sahel, réunis à Bamako du 18 au 21 septembre 2025, à l'occasion de la 6<sup>e</sup> édition du Forum sous-régional de la jeunesse sur la paix, la sécurité et les droits de l'homme,

- Conscients des défis sécuritaires qui sévissent dans notre sous-région ouest africaine
- Préoccupés par la recrudescence du terrorisme, de l'extrémisme violent et des conflits communautaires qui fragilisent nos sociétés et menacent notre avenir commun.
- Convaincus que la jeunesse, force de proposition, d'action et vecteur d'innovation, est une ressource stratégique dans la Coopération sous régionale pour la prévention et la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et toutes autres crises.
- Déterminés à contribuer significativement et à assumer pleinement notre rôle d'acteurs de changement.

Adoptons les présentes **RESOLUTIONS, dénommée : Résolutions de Bamako 2025**, qui exprime nos engagements et nos recommandations en faveur d'une coopération sous régionale renforcée.

## **NOUS CONSTATONS**

Que :

1. Le terrorisme et l'extrémisme violent, nourris par la pauvreté, l'exclusion et l'injustice sociale, sapent la cohésion et l'espoir des peuples.
2. La jeunesse, souvent instrumentalisée ou marginalisée, demeure encore insuffisamment impliquée dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de paix et de sécurité.
3. L'absence d'un cadre stratégique de coopération entre jeunes de la sous-région limite l'efficacité des réponses citoyennes face aux menaces transnationales.

## **NOUS NOUS ENGAGEONS**

à :

- Être à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, par l'éducation à la paix, la sensibilisation communautaire et la promotion du dialogue intergénérationnel.

- Promouvoir la cohésion sociale et le respect des droits humains, en défendant la dignité, l'égalité et la justice pour tous.
- Renforcer nos réseaux et nos alliances afin de construire une coopération sous-régionale dynamique et efficace, qui transcende les frontières nationales.
- Lutter contre la consommation de la drogue et les substances psychoactives.
- Lutter contre la désinformation, Mésinformation à travers l'information juste et vraie, la formation des jeunes et la sensibilisation sur les questions de paix.

## **NOUS RECOMMANDONS :**

### **Aux Gouvernements, aux institutions sous régionales, régionales et internationales :**

#### **AU PLAN SECURITAIRE**

- Encourager la collaboration civilo-militaire pour l'Alerte dans la co-production de la sécurité surtout dans les zones transfrontalières.
- Encourager la création d'un Observatoire national et sous régional de la paix chargé de documenter, analyser et orienter les actions de prévention et de consolidation de la paix.
- Institutionnaliser la participation effective des jeunes dans toutes les instances nationales et régionales traitant de paix, de sécurité et de droits humains, en veillant à leur implication dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des politiques et programmes Publics.
- Renforcer la coopération transfrontalière pour répondre aux défis sécuritaires communs, mutualiser les ressources et consolider la solidarité sous régionale.
- Instaurer une justice transitionnelle qui promeut la vérité, la réparation et le pardon, en garantissant la dignité et la réconciliation entre communautés.
- Mettre en œuvre des politiques inclusives favorisant l'emploi, l'éducation, l'entrepreneuriat et la participation citoyenne des jeunes, notamment par la multiplication des actions de formation dans la micro-entreprise et l'innovation sociale.

#### **AU PLAN ENVIRONNEMENTAL**

- L'implémentation de la loi FRIA dans le cadre de la protection de l'environnement. Sensibilisation et renforcement de capacité des citoyens sur les participations à la protection de l'environnement.<sup>1</sup>
- Adoptions d'un quota de jeunes à impliquer dans les comités techniques de l'élaboration des stratégies de politiques nationale pour la protection de l'environnement.

---

<sup>1</sup> C'est une loi qui demande à ce que chaque personne pour son mariage à l'état civil, plante un arbre avant de recevoir l'acte de mariage à l'état civil ; pour la célébration de son anniversaire, de l'anniversaire de son enfant, de l'anniversaire de son mariage chacun doit planter un arbre

- Financement des projets environnementaux porté par des jeunes par des mécanismes souples.
- Renforcement des capacités de juristes sur la protection de l'environnement.
- Adopter une loi en matière de protection de l'environnement tout en veillant à son application stricte et effective afin de garantir la restauration des terres dégradées sur les sites d'exploitation minière.
- Chacune des délégations à la charge de plante au minimum 200 arbres.

### **AU PLAN MEDIA**

- Mettre en place un mécanisme de suivi et de régulation destiné à prévenir et lutter contre les discours de haine et la désinformation dans les médias et sur les réseaux sociaux.
- Etablir des programmes de formation des journalistes, des jeunes dans l'utilisation des réseaux sociaux.
- Développer ou intensifier des campagnes médiathèques de sensibilisation pour promouvoir la paix et la sécurité.
- Renforcer les capacités des professionnels des médias en communication en période de crise.
- Impliquer davantage les radios communautaires, rurales et urbaines dans les actions de prévention et de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

### **AU PLAN CULTUREL ET ARTISTIQUE**

- Mutualiser les cultures et les valeurs endogènes de l'espace sous régional afin de renforcer Mettre en place des cadres interreligieuses afin de promouvoir la paix communautaire, la cohésion sociale et le dialogue interconfessionnel.
- Encourager la promotion l'organisation du théâtre forum pour les transmissions des messages de paix et de lutte contre l'extrémisme violent.

**ENGAGEMENT  
DES ORGANISATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNES AYANT PARTICIPE  
AU FORUM DE BAMAKO**

Nous, jeunes d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, affirmons que notre génération refuse d'être spectatrice face aux menaces qui pèsent sur notre avenir. Nous sommes prêts à être des partenaires crédibles, des bâtisseurs de paix et des défenseurs de la dignité humaine.

Nous sommes disposés à accompagner les gouvernements de la sous-région dans la protection et la restauration de l'environnement.

Par cette Résolution de Bamako, nous lançons un appel solennel à nos États, aux organisations régionales, aux partenaires et à nos pairs pour que la jeunesse soit reconnue comme une force de proposition, d'action, et surtout comme une opportunité stratégique pour construire une région plus sûre, plus solidaire et plus prospère.

Vive la solidarité africaine !

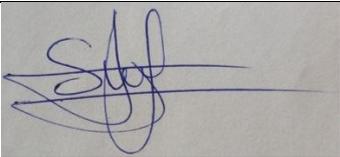
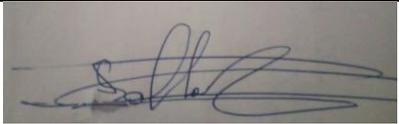
Vive l'Alliance des Etats du Sahel !

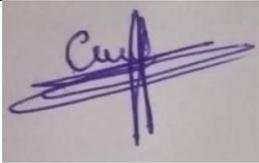
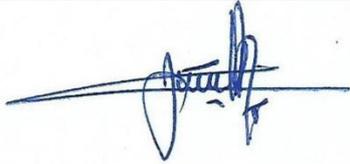
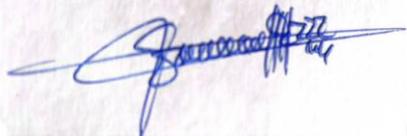
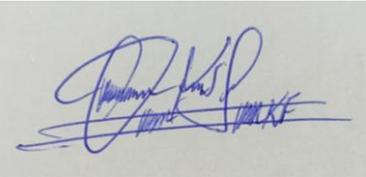
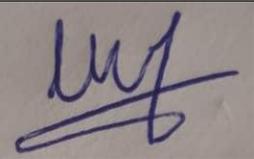
Vive la jeunesse ouest- africaine et africaine,

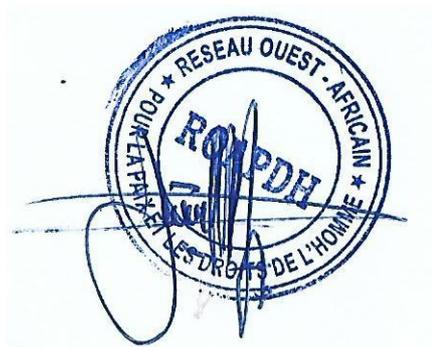
Pour que vive une Afrique unie, solidaire et prospère.

Adoptée à Bamako, le 21 septembre 2025.

**Les participantes et participants.**

N°	PAYS	REPRESENTANT PAYS	SIGNATURE
1	BURKINA FASO	Sana Wendiam Taïbatou	
2	NIGER	Moustapha Sallah Issifou DIALLO	
3	REPUBLIQUE DE GUINEE	Condé Odia	

4	MALI	Aïssa TOURE	
5	TOGO	GADJE M. Koudjovi	
6	TCHAD	GEBDANBE Ouateuré Epaphras	
7	SENEGAL	PAPE Moussa POUYE	
8	CÔTE D'IVOIRE	Sekongo katongo FELIX	
9	MAURITANIE	HAWA DIAW	



Le Président du ROAPDH

**GADJE M. Koudjovi**